

Mars 2018

**DISCOURS  
SUR LE BUDGET  
2018-2019**

**LE PLAN  
ÉCONOMIQUE  
DU QUÉBEC**

Prononcé à l'Assemblée nationale  
par M. Carlos Leitão, ministre des Finances,  
le 27 mars 2018.



**NOTE**

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

**Budget 2018-2019**

**Discours sur le budget 2018-2019**

**Dépôt légal – 27 mars 2018**

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec**

**ISBN 978-2-550-80862-6 (Imprimé)**

**ISBN 978-2-550-80863-3 (PDF)**

**© Gouvernement du Québec, 2018**

# QUALITÉ DE VIE ET MOBILITÉ

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Introduction</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>1. Assurer des services de qualité en éducation et en santé</b> .....   | <b>11</b> |
| L'éducation : 5 % de croissance des ressources en 2018-2019, près de 900 millions de dollars de plus depuis mars 2016 sur une pleine année .....   | 12        |
| La santé : 5 % de croissance des ressources pour le réseau en 2018-2019, près de 1,6 milliard de dollars de plus depuis mars 2016 sur une pleine année .....   | 15        |
| <b>2. Redonner du temps de qualité à tous les citoyens, grâce à un meilleur accès aux services et à un meilleur soutien</b> .....  | <b>19</b> |
| Du temps de qualité pour les familles et un appui aux aînés et aux aidants naturels : près de 600 millions de dollars d'ici 2022-2023 .....  | 20        |
| Une meilleure mobilité et des déplacements plus faciles : des investissements de 13,5 milliards de dollars dans les grands projets structurants et 3,5 milliards de dollars pour la politique de mobilité durable..... | 23        |
| Un meilleur soutien et un meilleur niveau de vie .....   | 29        |
| Le Québec investit dans sa culture : 539 millions de dollars au cours des cinq prochaines années .....   | 32        |
| 500 millions de dollars d'ici 2022-2023 pour faciliter l'accès des citoyens au système de justice .....  | 34        |
| <b>3. Faire croître le niveau de vie de tous, grâce à une économie forte et durable dans toutes les régions</b> .....  | <b>35</b> |
| La Stratégie nationale de la main-d'œuvre : plus de 800 millions de dollars d'ici 2022-2023 .....  | 36        |
| L'allègement du fardeau fiscal des PME : 2,2 milliards de dollars d'ici 2022-2023.....   | 38        |
| Le soutien aux innovations et aux investissements des entreprises et à la transformation numérique : près de 2,4 milliards de dollars d'ici 2022-2023.....   | 40        |
| Le développement économique de toutes les régions .....  | 42        |
| <b>Conclusion : Le budget d'un Québec plus fort qui donne confiance en l'avenir</b> .....  | <b>45</b> |



# INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Il y a quatre ans, je déposais le premier budget de notre gouvernement, un budget marqué par une situation économique et financière difficile et des défis exigeants à relever.

Quatre ans plus tard, le chemin parcouru mérite d'être souligné. Les finances publiques sont solides et équilibrées, aujourd'hui et pour l'avenir. La croissance économique est forte, grâce à la confiance retrouvée. Le Québec a réalisé un rattrapage important, devenant l'un des principaux pôles de croissance au Canada.

C'est avec beaucoup de fierté que je dépose aujourd'hui un budget pour améliorer la qualité de vie et la mobilité.

Notre situation économique et financière constitue une base solide pour bâtir l'avenir et rendre le Québec plus fort.

Nous allons faire la différence, en améliorant la qualité de vie de tous les Québécois.

Nous allons rendre les déplacements plus efficaces et moins coûteux en temps, en investissant dans la mobilité.

## **Une santé économique et financière solide qui nous permet d'investir dans l'avenir**

Nous terminons l'année 2017-2018 avec des finances équilibrées.

J'annonce que je dépose pour 2018-2019 un quatrième budget équilibré consécutif.

La croissance économique a repris, et le Québec crée beaucoup d'emplois.

La progression du PIB est passée de 1,4 % en 2016 à 3 % en 2017. Le Québec n'a pas connu une telle croissance depuis près de vingt ans. En raison de son dynamisme, l'économie québécoise est devenue l'un des moteurs de croissance de l'emploi au Canada.

En quatre ans, le Québec a enregistré une création de 222 600 emplois. L'objectif de 250 000 emplois que nous avons fixé en 2014 sur un horizon de cinq ans est ainsi en voie d'être atteint, un an plus tôt que prévu.

Le pouvoir d'achat des travailleurs s'améliore. La progression du salaire horaire moyen est passée de 2,2 % en 2015 à 2,9 % en 2017, l'une des plus fortes progressions au Canada.

## ❑ **Le retour en force des investissements**

Pour une deuxième année consécutive, les investissements des entreprises ont augmenté, enregistrant une croissance de 5 % en termes réels. À eux seuls, les investissements en machines et matériel ont bondi de plus de 9 %.

Rien n'illustre mieux la confiance retrouvée dans l'économie que le retour en force des investissements.

Grâce à des finances publiques solides et à une forte croissance économique, nous pouvons poser des gestes importants pour améliorer la qualité de vie des Québécois et leur mobilité.

## ❑ **Les Québécois premiers bénéficiaires de la santé économique et financière**

Les Québécois sont les premiers bénéficiaires de cette remarquable santé économique et financière.

- Depuis avril 2014, les ressources allouées à la santé ont augmenté de 5,9 milliards de dollars et celles affectées à l'éducation, de 2,4 milliards de dollars.
- Toujours depuis 2014, et en incluant les mesures annoncées dans le présent budget, nous avons baissé le fardeau fiscal des particuliers de 3 milliards de dollars sur une pleine année.

## ❑ **Le Québec rembourse sa dette**

Avec ce budget, le Québec rembourse sa dette. Au 31 mars 2018, la dette représentera 49,6 % du PIB, soit une diminution importante par rapport au sommet de 54,3 % atteint en 2015.

Je suis fier de confirmer aujourd’hui que nous franchissons une nouvelle étape dans la réduction de l’endettement, et que nous en faisons bénéficier concrètement les Québécois.

Dès 2018-2019, nous allons rembourser chaque année 2 milliards de dollars, à partir des ressources accumulées dans le Fonds des générations, soit 10 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

En même temps, nous poursuivons une stratégie gagnante en maintenant les versements au Fonds des générations, instauré en 2006 à la suite d’une proposition de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec. L’utilisation du fonds restera exclusivement réservée au remboursement de la dette.

En économisant sur le service de la dette, nous dégageons des sommes additionnelles pour le financement des services publics. En maintenant les versements au Fonds des générations, nous continuons à réduire le poids de la dette tout en nous donnant les moyens d’investir davantage dans les infrastructures.

## ❑ **Le Québec investit dans ses infrastructures**

La croissance du Fonds des générations nous donne une marge de manœuvre pour investir davantage dans les infrastructures, tout en poursuivant la réduction du poids de la dette par rapport au PIB.

J’annonce que les investissements au Plan québécois des infrastructures 2018-2028 augmenteront de 9,3 milliards de dollars par rapport au plan 2017-2027, pour atteindre 100,4 milliards de dollars.

Grâce à cette augmentation, le gouvernement investira 10 milliards de dollars par année pendant dix ans dans les infrastructures du Québec. Il sera ainsi possible d’offrir aux Québécois des infrastructures de qualité, dans les secteurs de l’éducation, de la santé et des services sociaux, et dans le réseau routier et les transports collectifs.

Le Québec reprend le contrôle de sa dette. Le Québec est maintenant en mesure de planifier à moyen terme la modernisation de ses infrastructures et d’entrer dans une nouvelle ère de grands projets structurants en mobilité durable.

## □ **Un « cercle vertueux »**

La bonne gestion des finances publiques et le rétablissement de la vigueur économique permettent au Québec d’amorcer un véritable « cercle vertueux » de la croissance.

- Des finances publiques saines et la réduction du poids de la dette renforcent la confiance, favorisent les investissements privés et nous permettent d’investir dans les infrastructures.
- L’augmentation des investissements stimule la croissance économique et la création d’emplois.
- La croissance et les emplois augmentent la richesse collective et donnent au gouvernement les moyens d’investir davantage pour améliorer la qualité de vie tout en poursuivant la réduction du poids de la dette.

Le « cercle vertueux » est ainsi enclenché.

Ce sont tous les Québécois qui peuvent en profiter.

\* \* \*

## ❑ **Assurer l'équité fiscale**

Dans un État de droit, le respect des règles fiscales définies démocratiquement constitue l'une des bases du fonctionnement de la société.

C'est une question de gouvernance, car la pleine perception des revenus fiscaux est l'une des conditions de financement des services publics dont bénéficie l'ensemble des citoyens. C'est aussi une question d'équité entre les contribuables, afin que tous paient leur juste part.

Je suis fier d'annoncer aujourd'hui que nous renforçons l'équité fiscale, en adaptant la perception de la taxe de vente à la nouvelle économie et en intensifiant la lutte contre les paradis fiscaux.

## ■ **La perception de la taxe de vente**

Je m'y étais engagé en novembre dernier devant la Commission des finances publiques.

J'annonce que nous rendons obligatoire la perception de la taxe de vente sur les services et les biens incorporels vendus depuis l'étranger.

J'annonce également que pour l'ensemble des biens et des services venant du reste du Canada, le gouvernement du Québec exigera des fournisseurs n'ayant pas de présence physique ou significative au Québec qu'ils perçoivent la taxe.

Je compte sur la collaboration des autres partis pour que ces deux mesures législatives, qui font consensus au Québec, soient rapidement adoptées par l'Assemblée nationale.

Pour ce qui est des biens corporels provenant de l'étranger, nous avons obtenu des engagements de l'Agence des services frontaliers du Canada pour que le processus de perception des taxes aux frontières soit plus efficace. Dès les prochaines semaines, un projet pilote sera mis en place afin d'améliorer la capacité de traiter les colis du centre de tri de Postes Canada situé à Montréal.

## ■ **Lutter contre le recours aux paradis fiscaux**

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en œuvre des différentes mesures annoncées en novembre dans notre Plan d'action pour assurer l'équité fiscale en intensifiant nos actions pour lutter contre le recours abusif aux paradis fiscaux.

Nous avons obtenu de l'Agence du revenu du Canada un véritable accès aux renseignements financiers et fiscaux internationaux. Ces renseignements seront traités par l'unité spécialisée créée au sein de Revenu Québec, afin de lutter contre les stratagèmes internationaux, y compris ceux ayant recours aux paradis fiscaux.

## ❑ Soutenir l'industrie du taxi

C'est également dans un but d'équité que nous allons soutenir l'industrie du taxi.

La transformation de l'économie et la généralisation rapide des technologies numériques représentent un défi majeur pour l'industrie du taxi. Cette industrie traverse une période de changement qui soulève des inquiétudes légitimes pour les titulaires de permis de chauffeur de taxi et pour leur famille.

En décembre dernier, le gouvernement a mis en place un groupe de travail afin d'analyser avec des représentants de cette industrie les impacts économiques des transformations en cours et de définir l'aide financière qui pourrait être apportée pour pallier cette transformation.

Le gouvernement souhaite poursuivre les discussions avec l'industrie au sein du groupe de travail afin de trouver des solutions qui permettront de moderniser cette industrie, qui traverse actuellement une période de changement importante, entre autres en raison des nouvelles technologies.

Afin de soutenir l'industrie du taxi, le gouvernement agit dès maintenant et s'engage à verser des compensations aux propriétaires pour la perte de valeur de leurs permis. Des sommes sont déjà réservées à cette fin.

Par ailleurs, nous souhaitons mieux comprendre les impacts à court et moyen termes des nouvelles offres de services et des nouvelles façons de faire dans ce secteur d'activités. Pour cela, nous proposerons de prolonger d'un an la possibilité de mener des projets pilotes.

J'annonce également une bonification temporaire du crédit d'impôt pour les titulaires de permis de chauffeur de taxi.

Nous nous engageons à continuer les travaux avec l'industrie pour suivre l'évolution de ces impacts à plus long terme.

\* \* \*

## ❑ **3,7 milliards de dollars pour de nouvelles mesures dès 2018-2019**

Lors de la mise à jour de novembre 2017, j'ai annoncé un certain nombre d'initiatives mises en œuvre dans le cadre du budget 2018-2019.

À ces initiatives, représentant 1,7 milliard de dollars, nous ajoutons aujourd'hui 2 milliards de dollars pour des mesures qui entreront également en vigueur dès 2018-2019.

Au total, grâce à la très bonne tenue de l'économie, le gouvernement alloue 3,7 milliards de dollars à de nouvelles initiatives pour améliorer la qualité de vie des Québécois et faciliter leur mobilité.

## ❑ **Un budget pour améliorer la qualité de vie et la mobilité de tous les Québécois**

Nous allons faire une différence dans la qualité de vie et la mobilité des familles, en agissant sur trois leviers.

En premier lieu, nous améliorons la qualité de vie en assurant des services de qualité, prioritairement en éducation et en santé.

— Nous offrons plus de moyens pour une éducation de qualité et pour la réussite éducative, de la petite enfance jusqu'à l'université.

— Nous accordons de nouvelles ressources pour améliorer l'offre de services du réseau de la santé et des services sociaux et en faciliter l'accès.

En deuxième lieu, nous agissons sur la qualité de vie en redonnant du temps de qualité à tous les citoyens, en investissant dans leur mobilité et en offrant un meilleur soutien à ceux qui en ont besoin.

En troisième lieu, nous améliorons la qualité de vie en faisant croître le niveau de vie de tous grâce à une économie plus forte et plus durable dans toutes les régions du Québec.

\* \* \*

Je dépose aujourd'hui la politique budgétaire pour l'exercice financier 2018-2019.

Je demande le consentement de cette assemblée pour déposer les documents suivants :

— les tableaux présentant les résultats préliminaires des opérations budgétaires consolidées pour 2017-2018;

— les prévisions des équilibres financiers pour 2018-2019.

Je dépose également le Plan économique du Québec de mars 2018 et les documents l'accompagnant, qui font partie intégrante du budget.

☪ • ☪



# **1. ASSURER DES SERVICES DE QUALITÉ EN ÉDUCATION ET EN SANTÉ**

Comme je viens de l'annoncer, ce budget améliorera la qualité de vie de tous les Québécois, en assurant un meilleur accès à des services et à des infrastructures de qualité.

Le rétablissement des finances publiques et la bonne tenue de l'économie nous permettent de renforcer le financement et d'améliorer les services publics.

— En 2017-2018, nous avons pu accroître les dépenses de programmes de 4,6 %.

— Pour 2018-2019, la croissance des dépenses de programmes est portée à 5,2 %.

Tous les services publics profiteront de nouvelles ressources, et particulièrement l'éducation et la santé.

\* \* \*

## **L'ÉDUCATION : 5 % DE CROISSANCE DES RESSOURCES EN 2018-2019, PRÈS DE 900 MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS DEPUIS MARS 2016 SUR UNE PLEINE ANNÉE**

Mon collègue, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vient de publier un essai très inspirant sur l'éducation et sa place dans le développement de notre société. De façon très juste, le ministre souligne ainsi que « valoriser l'éducation, c'est faire rayonner et gagner toute la société ».

Le dossier de l'éducation est porté par un ministre pour qui la priorité donnée à la réussite des enfants n'est pas un vœu pieux. Cette priorité, c'est également celle du gouvernement et de tous les Québécois.

Donnons-nous les atouts pour développer les meilleurs talents.

En 2014, nous nous étions engagés à ce que la croissance des dépenses en éducation atteigne 3,5 % par année.

Cet engagement sera respecté. Grâce aux investissements effectués depuis mars 2016, une fois l'équilibre budgétaire atteint, la croissance des dépenses en éducation aura été de 4,3 % en moyenne de 2016-2017 à 2018-2019. L'objectif sera maintenu à 3,5 % pour les années à venir.

### **□ Depuis mars 2016 : près de 900 millions de dollars sur une pleine année**

J'annonce qu'en 2018-2019, le gouvernement augmente de 5 % les crédits consacrés à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

Nous ajoutons aujourd'hui un peu plus de 1,1 milliard de dollars au financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur au cours des cinq prochaines années.

Au total, depuis mars 2016 et sur une pleine année, près de 900 millions de dollars ont été ajoutés pour le financement de nouvelles mesures en éducation et en enseignement supérieur.

### **□ La réussite éducative**

Nous investissons dans la réussite éducative en dégageant de nouveaux moyens pour soutenir et accompagner les élèves et les étudiants tout au long de leur processus d'apprentissage.

En septembre 2018, près de 3 100 personnes auront été embauchées pour offrir des services directs aux élèves du primaire et du secondaire et 1 000 professionnels pour assurer la formation et le soutien des étudiants de l'enseignement supérieur.

Au total, d'ici quatre ans, ce sont 10 200 personnes qui seront embauchées pour aider les élèves et les étudiants et contribuer à leur réussite. Ces ajouts incluent près de 500 orthophonistes, orthopédagogues et autres professionnels intégrés au réseau pour accompagner les élèves du primaire et du secondaire.

## **❑ Le financement des établissements d'enseignement supérieur**

Les établissements d'enseignement supérieur ont besoin d'un meilleur financement de base. Nous nous sommes redonné les moyens de répondre à ces attentes.

J'annonce la hausse du financement des cégeps et des universités.

Nous bonifions le financement général des cégeps, afin d'améliorer la qualité de la formation, de favoriser la diplomation et de renforcer le soutien apporté aux étudiants.

Nous bonifions le financement des universités, en investissant dans la réussite des étudiants, dans la recherche, dans l'innovation et dans la création dans tous les domaines du savoir.

Montréal a été reconnue comme l'une des meilleures villes universitaires au monde. Grâce aux nouvelles ressources allouées à l'enseignement supérieur, nous nous donnons les moyens pour qu'elle le reste.

## **❑ Le plan numérique en éducation et en enseignement supérieur**

Nous investissons dans la mise en œuvre du plan numérique, pour améliorer les technologies mises à la disposition des élèves et des étudiants.

Nous allons ainsi accélérer la transformation numérique du système éducatif québécois, en introduisant des pratiques innovantes et en soutenant l'utilisation par les élèves et les étudiants des modes d'apprentissage les plus modernes.

## ☐ **De nouveaux investissements dans les infrastructures**

À ces crédits additionnels s'ajoutent de nouveaux investissements dans les infrastructures. Assurer la qualité de vie des élèves et des étudiants, c'est faire en sorte que les réseaux offrent des milieux sains, sécuritaires, accessibles et propices à l'apprentissage et au développement.

Au total, le Plan québécois des infrastructures 2018-2028 prévoit des investissements de plus de 16 milliards de dollars dans l'éducation et l'enseignement supérieur.

- Plus de 9 milliards de dollars seront alloués à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire.
- Près de 7 milliards de dollars seront investis dans les infrastructures de l'enseignement supérieur.

Ces investissements permettront notamment :

- d'ajouter des classes pour répondre aux besoins;
- de construire des gymnases et des installations sportives;
- de réaliser le projet de la maison du loisir et du sport à Montréal;
- de rapatrier sur un seul campus les installations de l'Université du Québec en Outaouais.

Les efforts déjà engagés pour rénover les établissements seront accélérés. Ces ressources serviront également à implanter les technologies numériques dans tout le réseau, afin de bâtir l'école du XXI<sup>e</sup> siècle.

Nous ferons de l'ensemble du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur un modèle de réussite.

\* \* \*

## **LA SANTÉ : 5 % DE CROISSANCE DES RESSOURCES POUR LE RÉSEAU EN 2018-2019, PRÈS DE 1,6 MILLIARD DE DOLLARS DE PLUS DEPUIS MARS 2016 SUR UNE PLEINE ANNÉE**

Améliorer la qualité des services publics, c'est bien entendu améliorer la qualité des services en santé, mais c'est également rendre leur accès plus rapide et plus facile.

Les ressources consacrées à la santé et aux services sociaux sont partagées entre les établissements de santé et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

### **❑ La part de la rémunération médicale diminue**

Les ressources de la Régie de l'assurance maladie du Québec, qui couvrent la rémunération des médecins et le coût des médicaments, augmenteront de 1,5 % en 2018-2019.

Les ententes avec les médecins sont maintenant réglées : l'augmentation des dépenses provient essentiellement des ajouts de services.

En 2018-2019, la part de la rémunération médicale dans les dépenses de programmes en santé et en services sociaux va diminuer, et cette diminution se poursuivra au cours des prochaines années.

Cela signifie que l'augmentation des ressources allouées à la santé sera principalement consacrée à l'accroissement des services et à des crédits en faveur des autres professionnels de la santé, qui incluent notamment les infirmières et les préposés aux bénéficiaires.

### **❑ Priorité au financement des services**

En effet, l'augmentation des ressources allouées à la santé et aux services sociaux profitera principalement aux établissements de santé, et donc aux services offerts directement à la population.

J'annonce que le gouvernement augmente de 5,3 % en 2018-2019 les ressources du réseau de la santé et des services sociaux, c'est-à-dire les ressources allouées aux établissements de santé pour améliorer les services offerts aux citoyens.

Il s'agit de l'augmentation la plus importante depuis six ans.

Dès 2018-2019, des ressources additionnelles seront dégagées en faveur des infirmières et des autres professionnels de la santé, afin d'alléger leur charge de travail.

À compter de 2018-2019, nous accorderons annuellement 300 millions de dollars pour assurer à la population de chaque région un niveau d'accès comparable aux services de première ligne et aux services spécialisés, afin de reconnaître l'évolution des besoins.

## ❑ **4,6 % de hausse des dépenses en 2018-2019**

Au total, j'annonce qu'en 2018-2019, le gouvernement augmente de 4,6 % les dépenses de programmes en santé et en services sociaux.

En 2014, nous nous étions engagés à ce que la croissance des dépenses en santé et en services sociaux s'établisse à 4 % par an.

Cet engagement sera respecté, grâce aux ressources dégagées pour la santé en 2018-2019. De 2016-2017 à 2018-2019, une fois l'équilibre budgétaire atteint, la croissance des dépenses pour la santé et les services sociaux aura ainsi été de 4 % en moyenne, et cette croissance sera maintenue pour les années à venir.

Au total, depuis mars 2016, nous avons ajouté des ressources de 1,6 milliard de dollars sur une pleine année.

## ❑ **Financer davantage la santé**

Les ressources supplémentaires en santé et en services sociaux serviront ainsi à financer davantage les établissements de santé.

- Elles permettront de réduire les délais d'attente dans les hôpitaux.
- Elles financeront un accroissement des services prioritaires en santé et en services sociaux.
- Des ressources nouvelles seront accordées en faveur des personnes âgées afin de soutenir leur autonomie, de leur accorder davantage de soins à domicile et d'améliorer les services offerts par les centres d'hébergement et de soins de longue durée.

## ❑ **Nous avons agi**

Au Québec comme ailleurs, la gestion du système de santé est complexe. Ce système est soumis à des pressions croissantes, et les défis à relever sont importants.

Il fallait agir, et nous avons agi.

Je tiens à souligner le travail remarquable accompli par mon collègue, le ministre de la Santé et des Services sociaux, dans la réorganisation des services et l'amélioration de la qualité des soins offerts à la population.

Certains ont tendance à ne voir que les difficultés. Nous avons préféré travailler sur les solutions, afin de progresser et d'améliorer notre système.

## ❑ **Les progrès accomplis depuis 2014**

Grâce aux actions réalisées, les Québécois bénéficient d'un meilleur accès aux soins de santé, avec notamment la réduction des listes d'attente dans les hôpitaux.

La qualité des soins aux aînés a été améliorée, qu'il s'agisse des soins offerts dans les établissements ou des soins à domicile.

Nous avons également amélioré nos actions en matière de prévention.

On peut résumer en quelques chiffres les progrès accomplis depuis 2014.

- Près de 1,1 million de personnes de plus ont maintenant accès à un médecin de famille.
- À ce jour, 325 groupes de médecine familiale ont été mis en place.
- Un total de 1 300 infirmières et préposés aux bénéficiaires ont été embauchés dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée.
- Actuellement, 31 super-cliniques sont ouvertes sept jours sur sept et douze heures par jour, ce qui a permis de soulager les services d'urgence dans les hôpitaux.

Tous ces chiffres démontrent que les réformes engagées depuis 2014 donnent des résultats concrets pour les patients et font une différence dans la vie des familles.

## ❑ Les investissements dans les infrastructures

En plus des nouvelles ressources allouées à la santé et aux services sociaux, le gouvernement accroît ses investissements dans les infrastructures de ce secteur.

Je voudrais rappeler que ce sont des gouvernements du Parti libéral du Québec qui ont permis au Québec de se doter de trois hôpitaux universitaires parmi les plus modernes au monde. Collectivement, nous pouvons être fiers de disposer maintenant du CHUM et du CUSM, à Montréal, et prochainement du CHUQ, à Québec.

Le Plan québécois des infrastructures 2018-2028 prévoit des investissements de 18,7 milliards de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Ces investissements amélioreront directement la qualité de vie de tous les bénéficiaires de soins. Ils permettront aux Québécois d'avoir accès à des infrastructures modernes et efficaces dans toutes les régions du Québec.

Quinze projets d'envergure sont maintenant à l'étude dans plusieurs régions du Québec.

Je rappelle ainsi la mise à l'étude du projet de modernisation des installations de santé et de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

J'annonce le début des études concernant le réaménagement de l'Hôpital général du Lakeshore, l'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, à Shawinigan, ainsi que l'agrandissement et le réaménagement de l'urgence de l'hôpital Pierre Boucher, en Montérégie.

Je confirme par ailleurs que le projet du nouvel hôpital sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges est passé à l'étape de la planification. Le projet a été bonifié, afin de mieux répondre aux besoins des citoyens. Le budget global du projet s'élève maintenant à plus de 1 milliard de dollars.



## **2. REDONNER DU TEMPS DE QUALITÉ À TOUS LES CITOYENS, GRÂCE À UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES ET À UN MEILLEUR SOUTIEN**

En plus d'améliorer les services en santé et en éducation, ce budget va permettre d'améliorer la qualité de vie de tous les Québécois en leur redonnant du temps de qualité.

- Nous allons donner plus de temps de qualité aux familles.
- Nous agissons en faveur de la mobilité en investissant massivement dans les transports pour faciliter les déplacements.
- Nous renforçons les différentes politiques de soutien aux citoyens et nous améliorons le niveau de vie de tous.
- Nous investissons dans la culture pour la rendre plus accessible.
- Nous modernisons le système de justice pour le rendre plus efficace.

\* \* \*

## **DU TEMPS DE QUALITÉ POUR LES FAMILLES ET UN APPUI AUX AÎNÉS ET AUX AIDANTS NATURELS : PRÈS DE 600 MILLIONS DE DOLLARS D'ICI 2022-2023**

D'ici 2022-2023, nous consacrons des ressources additionnelles de près de 600 millions de dollars pour donner plus de temps de qualité aux familles, et pour mieux soutenir les proches aidants et les aînés.

### **☐ Améliorer la qualité de vie des jeunes familles**

Le gouvernement améliore la qualité de vie des jeunes familles.

J'annonce la bonification de l'aide fiscale allouée aux familles devant assumer des frais de garde d'enfants. Les familles dont les enfants fréquentent un service de garde non subventionné pourront profiter d'une meilleure couverture pour les frais de garde payés.

Cette mesure permet de maintenir l'équité entre les services de garde d'enfants. Elle fait en sorte que le choix des familles ne soit pas dicté par des considérations d'ordre financier.

### **■ La conciliation famille-travail-études**

Le gouvernement a fait de la conciliation entre la famille, le travail et les études l'une de ses priorités. Il est important de donner plus de temps aux Québécois, afin qu'ils puissent trouver un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale.

#### **■ Améliorer le Régime québécois d'assurance parentale**

Mon collègue, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, a déposé un projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance parentale, afin de l'adapter à la diversité des besoins des parents et aux réalités d'aujourd'hui.

Ce projet de loi vise à prolonger le délai accordé pour prendre les semaines de prestation, à rendre des règles du régime plus flexibles et à augmenter dans certains cas la durée des prestations.

Grâce aux modifications proposées au régime d'assurance parentale, les jeunes parents pourront profiter de plus de temps avec leurs enfants, et ce temps est irremplaçable.

Je voudrais rappeler que le Régime québécois d'assurance parentale verse près de 2 milliards de dollars annuellement à plus de 200 000 parents. Le Québec est un modèle au Canada pour le soutien aux familles, et nous continuerons à être un modèle dans ce domaine.

## ▪ **Modifier la Loi sur les normes du travail**

Toujours pour donner plus de temps de qualité aux familles, ma collègue, la ministre responsable du Travail, a déposé un projet de loi modifiant la Loi sur les normes du travail. Les nouvelles dispositions viseront à bonifier les congés pour obligations familiales ou parentales et à favoriser la conciliation travail-famille.

Le projet de loi prévoit notamment d'élargir la portée des absences et des congés pour raisons familiales ou parentales, ainsi que d'ajouter les proches aidants parmi les personnes pouvant se prévaloir de ces absences et de ces congés.

Avec ces différentes modifications, le Québec est plus que jamais à l'avant-garde des mesures mises en place pour aider les familles.

## □ **Faciliter l'achat d'une première habitation**

L'acquisition d'une première habitation représente un fardeau souvent difficile à assumer pour les jeunes familles.

J'annonce la mise en place, dès 2018, d'un crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une première habitation.

Nous voulons favoriser l'accès à la propriété des premiers acheteurs. Dès la présente année, les premiers acheteurs admissibles bénéficieront d'un nouveau crédit d'impôt afin de reconnaître une partie des frais non inclus dans l'hypothèque, tels que les frais d'inspection, les frais de mutation immobilière, les honoraires du notaire et les frais de déménagement.

Les premiers acheteurs admissibles pourront ainsi obtenir jusqu'à 1 376 \$ d'allègement fiscal, en incluant le crédit d'impôt fédéral. Cette mesure devrait profiter à 47 000 familles.

## □ **Prolongation de RénoVert jusqu'au 31 mars 2019**

En mars 2016, j'avais annoncé la mise en place du crédit d'impôt remboursable RénoVert dans le but d'encourager les propriétaires québécois à réaliser des travaux de rénovation écoresponsable sur leur résidence.

Ce crédit d'impôt connaît un grand succès. Il devait prendre fin le 31 mars prochain.

J'annonce la prolongation du crédit d'impôt remboursable RénoVert pour une année additionnelle, soit jusqu'au 31 mars 2019.

Je vous rappelle que le crédit d'impôt remboursable RénoVert offre une aide correspondant à 20 % des dépenses de rénovation résidentielle admissibles qui excèdent 2 500 \$, la valeur maximale du crédit d'impôt étant de 10 000 \$.

## ☐ **La qualité de vie des aînés et des aidants naturels**

Nous devons prendre soin de nos aînés, de leur qualité de vie et de celle des aidants naturels.

J'annonce l'élargissement du crédit d'impôt remboursable pour les aidants naturels d'une personne majeure, ainsi que la bonification du crédit d'impôt remboursable pour la relève bénévole.

## ■ **Prolonger l'autonomie des aînés**

Le gouvernement améliore la qualité de vie des aînés en bonifiant le crédit d'impôt remboursable pour l'achat ou la location de biens visant à prolonger leur autonomie.

J'annonce que la franchise annuelle applicable à l'achat ou à la location de ces biens est réduite de 500 \$ à 250 \$ dès 2018.

J'annonce que dorénavant, le crédit d'impôt s'appliquera également aux frais d'achat de prothèses auditives et de systèmes d'avertissement pour les malentendants, aux frais d'achat de fauteuils roulants et d'autres achats permettant d'améliorer et de prolonger leur autonomie.

Au total, les bonifications apportées à ce crédit d'impôt représenteront une aide de 40 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

\* \* \*

## **UNE MEILLEURE MOBILITÉ ET DES DÉPLACEMENTS PLUS FACILES : DES INVESTISSEMENTS DE 13,5 MILLIARDS DE DOLLARS DANS LES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS ET 3,5 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE**

Améliorer la qualité de vie des Québécois, c'est aussi améliorer leur mobilité et faciliter leurs déplacements.

Au cours des dernières décennies, la réalisation des grands projets hydro-électriques a façonné le Québec moderne, démontrant le savoir-faire des Québécois et faisant profiter tous les citoyens de retombées majeures.

Le Québec entre maintenant dans une nouvelle ère de grands projets structurants en mobilité durable. L'ère du développement de grands réseaux de transport modernes et performants qui amélioreront la qualité de vie de tous et façonneront l'avenir.

### **□ La première politique de mobilité durable**

Dans les prochaines semaines, mon collègue, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, présentera la première politique de mobilité durable du Québec, une politique pour repenser le développement économique grâce à des systèmes de transport innovants, modernes et performants.

La politique de mobilité durable concernera le transport collectif et actif, les transports maritime, ferroviaire et aérien, et touchera également le réseau routier local et le transport automobile.

Cette politique améliorera la qualité de vie de tous les Québécois, aussi bien ceux résidant dans les grands centres et les zones urbaines que ceux habitant dans de plus petites agglomérations.

Le gouvernement veut offrir à tous les Québécois des moyens de transport attrayants et efficaces, des moyens de transport qui leur permettront de se déplacer plus facilement tout en étant respectueux de l'environnement.

## ❑ **Trois projets électriques majeurs et structurants**

Une première étape dans la mobilité durable a été franchie avec le lancement de grands projets électriques qui vont structurer l'avenir des déplacements à Montréal et à Québec.

Le gouvernement a déjà annoncé son appui aux deux projets majeurs de transport électrique pour la région métropolitaine de Montréal, soit le Réseau express métropolitain et le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal.

### ■ **Le projet de transport structurant de l'agglomération de Québec**

Je confirme aujourd'hui l'appui du gouvernement du Québec à un troisième projet majeur, soit le projet de transport structurant annoncé il y a deux semaines par le maire de la ville de Québec et par le premier ministre.

Il s'agit d'un projet ambitieux, que nous avons appuyé dès le début.

L'agglomération de Québec est l'une des régions économiques les plus dynamiques du Québec. La mobilité des citoyens constitue cependant un enjeu d'une importance croissante. La mise en place d'un réseau de transport collectif moderne et efficace s'imposait, si l'on voulait soutenir le dynamisme actuel et améliorer la qualité de vie des habitants de notre capitale nationale.

Le nouveau réseau proposé comprendra 23 kilomètres de tramway, dont 3,5 kilomètres souterrains, et 17 kilomètres de trambus. Il améliorera de façon profonde et durable la mobilité des citoyens de Québec.

Je rappelle que la Ville de Lévis pourra proposer un projet visant l'interconnectivité avec le réseau structurant de l'agglomération de Québec.

Je rappelle également que les travaux du bureau de projet concernant un nouveau lien entre Québec et Lévis se poursuivent.

### ■ **Trois projets qui transformeront les façons de se déplacer**

Au total, les trois projets électriques majeurs et structurants représenteront, de la part de l'ensemble des partenaires, des investissements de 13,5 milliards de dollars, soit :

- 6,3 milliards de dollars pour le Réseau express métropolitain;
- 3,9 milliards de dollars pour le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- 3,3 milliards de dollars pour le Réseau de transport structurant de Québec.

Ces trois projets vont transformer profondément les façons de se déplacer dans les régions de Montréal et de Québec. Ils vont améliorer considérablement la qualité des déplacements et leur efficacité en redonnant du temps aux citoyens. Ils contribueront directement à la prospérité du Québec.

## ❑ **La future politique de mobilité durable du Québec**

Les projets concernant les agglomérations de Montréal et de Québec illustrent l'entrée du Québec dans l'ère de la mobilité durable. Dans l'ensemble du Québec, des investissements et des initiatives seront engagés pour que les citoyens de toutes les régions profitent concrètement de moyens de transport efficaces et modernes.

La future politique de mobilité durable permettra d'y parvenir et de répondre ainsi aux besoins de toutes les régions du Québec.

En mars 2017, j'avais annoncé une augmentation des ressources consacrées au transport collectif de plus de 1,7 milliard de dollars.

J'annonce que des ressources additionnelles de 1,8 milliard de dollars seront allouées à la nouvelle politique au cours des cinq prochaines années.

Ainsi, les cinq premières années de la politique de mobilité durable du Québec bénéficieront de ressources supplémentaires de 3,5 milliards de dollars.

## ■ **Améliorer l'accessibilité au transport collectif partout au Québec**

Les ressources additionnelles annoncées dans le présent budget visent d'abord à accroître la performance du transport collectif et son accessibilité partout au Québec.

Le gouvernement consacre 845 millions de dollars d'ici 2022-2023 pour l'augmentation de l'offre de transport collectif dans l'ensemble du Québec, le maintien des actifs et le développement des infrastructures. Les ressources additionnelles allouées au transport collectif permettront d'augmenter l'offre de services de transport collectif de 25 % d'ici cinq ans.

### ■ **Le soutien apporté au transport interurbain régional**

L'aide accordée appuiera notamment le transport collectif régional, en donnant aux MRC les moyens d'améliorer leur offre de services.

Dans toutes les régions du Québec, cette aide profite concrètement aux citoyens, leur permettant de se déplacer plus rapidement, plus confortablement et de façon moins coûteuse.

Dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, cette aide a ainsi permis d'assurer le maintien de six parcours de transport interurbain par autocar. Dans la MRC de Lotbinière, le service de transport collectif relie Laurier-Station à Sainte-Foy. Dans les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, le nombre de circuits offerts a été multiplié par cinq au cours des dernières années, permettant une augmentation de l'achalandage de 35 % depuis 2013.

Grâce aux nouvelles ressources, il sera possible d'aller encore plus loin dans le développement du transport collectif partout au Québec.

## ☐ **Une meilleure planification et l'innovation**

Une autre partie des nouvelles ressources sera affectée à une meilleure planification des déplacements et à l'innovation dans les transports.

La politique de mobilité durable pourra s'appuyer sur l'excellence et le sens de l'innovation du génie québécois pour repenser le développement des systèmes de transport. Elle mettra à profit l'immense richesse collective dont le Québec dispose, avec la production d'énergie électrique propre à des coûts compétitifs.

D'ici 2022-2023, nous accordons 170 millions de dollars de plus pour favoriser une planification intégrée des déplacements et appuyer la mise en place de systèmes de transport intelligents. Ces ressources permettront également de créer de nouvelles technologies dans le domaine des transports.

## ☐ **173 millions de dollars pour le transport aérien régional**

Avec la politique de mobilité durable, le gouvernement donne suite au Sommet aérien régional.

Le gouvernement réserve 73 millions de dollars d'ici 2022-2023 au soutien apporté au transport aérien régional.

Ces ressources financeront notamment :

- la bonification du programme de réduction des tarifs aériens et des initiatives pour inciter à découvrir le Québec;
- un programme d'aide pour les dessertes aériennes régionales.

## ■ **La réfection et le développement des infrastructures aéroportuaires régionales**

Le gouvernement investira également 100 millions de dollars au cours des quatre prochaines années dans la modernisation et le développement des aéroports régionaux. Ces aéroports constituent un moteur important de développement des collectivités.

Les investissements faciliteront la vie de tous les citoyens habitant dans des régions plus éloignées et stimuleront le développement économique et touristique.

## ❑ **Le réseau routier et le transport automobile**

Le gouvernement alloue près de 430 millions de dollars aux mesures visant un transport terrestre plus propre et plus performant.

### ■ **La voirie et les véhicules électriques**

Parmi ces mesures, j'annonce une bonification de 250 millions de dollars au cours des cinq prochaines années au financement accordé aux municipalités pour l'entretien et la réhabilitation du réseau routier local. En tout, les sommes allouées à ce programme auront été doublées par rapport à 2014.

J'annonce également un soutien additionnel de 92 millions de dollars pour l'acquisition et l'utilisation de véhicules électriques.

Cet appui stimulera le développement de notre parc de véhicules électriques. Les utilisateurs de véhicules électriques pourront par ailleurs compter sur le développement accéléré d'un réseau de bornes de recharge publiques.

### ■ **Les infrastructures routières**

Le gouvernement investit massivement dans la mobilité durable, tout en continuant à améliorer les infrastructures routières.

Par exemple, le Plan québécois des infrastructures prévoit des investissements de près de 900 millions de dollars pour la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

De plus, avec le budget 2018-2019, j'annonce de nouveaux investissements dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2018-2028.

À Montréal et dans la grande région montréalaise, le gouvernement investira notamment des sommes :

- pour la reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes;
- pour le prolongement de l'autoroute 19 à Laval.

À Québec, le gouvernement investira en particulier dans l'élargissement de l'autoroute Henri IV.

En région, le gouvernement investira notamment :

- dans le projet du pont sur la rivière Saguenay, entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine;
- dans le prolongement de la route 138, sur la Basse-Côte-Nord, visant à terme l'amélioration de la mobilité interprovinciale.

## □ **Un impact direct sur le développement économique et la qualité de vie**

En entrant dans une nouvelle ère de grands projets, nous voulons faire du Québec un leader en Amérique du Nord dans le développement de solutions modernes de transport. La réalisation de ces grands projets améliorera directement la qualité de vie de tous les Québécois.

La première politique de mobilité durable sera également un levier important de développement économique, dans toutes les régions du Québec. Elle nous permettra de disposer de moyens de se déplacer adaptés à la grandeur de notre territoire.

Ce changement commence maintenant.

\* \* \*

## **UN MEILLEUR SOUTIEN ET UN MEILLEUR NIVEAU DE VIE**

Avec ce budget, nous améliorons la qualité de vie de tous en renforçant le soutien aux citoyens, tout en faisant en sorte que chaque Québécois ait plus d'argent dans ses poches.

### **☐ Un meilleur soutien pour ceux qui en ont besoin**

La qualité de vie, c'est la possibilité pour tous d'habiter un logement abordable, adéquat et conforme à ses besoins.

#### **■ L'accès à des habitations abordables**

Le gouvernement consacrera des ressources additionnelles de 431 millions de dollars pour favoriser l'accès à des habitations abordables et de qualité.

Ces ressources serviront en particulier à construire 3 000 nouveaux logements sociaux. Les nouvelles ressources serviront également à accorder un supplément au loyer pour une partie des locataires de ces nouvelles unités.

D'ici 2023, 1 000 logements additionnels seront réservés aux aînés.

#### **■ Les autochtones**

Une partie importante des ressources allouées à l'accès aux habitations abordables sera affectée à l'aide au logement pour la région du Nunavik.

De plus, le gouvernement apporte une aide supplémentaire de 48 millions de dollars aux communautés autochtones d'ici 2022-2023, afin de leur assurer de meilleures conditions de vie.

#### **■ L'égalité entre les femmes et les hommes**

Le gouvernement accorde une importance particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ma collègue, la ministre responsable de la Condition féminine, rendra prochainement public un projet de loi-cadre visant l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Le but de cette loi-cadre est d'atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes grâce à la planification et à la réalisation d'actions intégrées dans un ensemble de stratégies gouvernementales.

Le budget accorde d'importantes ressources additionnelles pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que pour lutter contre la violence conjugale.

J'annonce que le gouvernement augmente de 96 millions de dollars d'ici 2022-2023 les ressources consacrées à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont 61 millions de dollars pour la lutte contre la violence conjugale. Une partie de ces sommes sera consacrée à la réalité des violences conjugale et familiale dans les communautés autochtones.

## ❑ **Les Québécois d'expression anglaise**

Le 24 novembre dernier, le gouvernement a annoncé la création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, placé sous l'autorité de ma collègue, la ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise.

J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, des ressources de 24,5 millions de dollars seront allouées à des initiatives de ce secrétariat.

Ces sommes serviront notamment à soutenir des organismes intervenant auprès des Québécois d'expression anglaise. Elles seront utilisées pour assurer la vitalité de ces communautés.

Elles permettront également d'améliorer l'employabilité des jeunes Québécois d'expression anglaise. Nous voulons que ces jeunes Québécois restent au Québec et s'y épanouissent.

## ❑ **Un meilleur niveau de vie pour les Québécois**

Avec ce budget, les Québécois et les Québécoises auront plus d'argent dans leurs poches.

### ■ **La bonification du bouclier fiscal**

Les familles qui augmentent leur revenu de travail peuvent subir une réduction importante de leurs transferts sociofiscaux. Afin de compenser ces pertes, le gouvernement a mis en place le bouclier fiscal en 2016.

J'annonce une bonification du bouclier fiscal, grâce à une augmentation de 3 000 \$ à 4 000 \$ du revenu admissible par adulte.

Un couple ayant deux enfants et dont chaque conjoint augmente ses revenus de travail de 4 000 \$ pour atteindre 50 000 \$ profitera, grâce au bouclier fiscal, d'un revenu additionnel de 1 325 \$.

### ■ **La réforme de la taxe scolaire**

La proposition de réforme de la taxe scolaire déposée par mon collègue, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, permettra également aux citoyens concernés d'avoir plus d'argent dans leurs poches.

Nous avons d'abord réglé un problème majeur, en éliminant la disparité des taux de taxation scolaire dans une même région qui entraînait des transferts entre les commissions scolaires d'une même région. Nous avons, par la même occasion, allégé le fardeau fiscal des contribuables, mais nous ne l'avons pas fait au détriment du financement de l'éducation, mais plutôt en compensant intégralement les pertes financières supportées par les commissions scolaires pour la diminution de leurs revenus.

## ❑ **Depuis 2015, un soutien renforcé, un fardeau fiscal allégé**

Depuis 2015, le gouvernement a bonifié les transferts sociofiscaux et diminué le fardeau fiscal. Il a ainsi fait en sorte que le niveau de vie de tous les Québécois augmente, quel que soit leur niveau de revenu.

À l'automne dernier, la publication du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 a confirmé les efforts consentis depuis 2014 pour lutter contre la pauvreté et redistribuer la richesse.

La richesse du Québec est plus grande quand elle est partagée.

Depuis quatre ans, le gouvernement a baissé le fardeau fiscal des particuliers de 3 milliards sur une pleine année. Le gouvernement a diminué les impôts de tous les particuliers, notamment en abolissant la contribution santé, en augmentant le montant personnel de base, en diminuant le premier taux d'imposition et en bonifiant les mesures visant à encourager la participation au marché du travail.

Le niveau de vie des familles est également plus élevé en raison d'une économie plus forte, de l'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat.

Depuis 2015, les Québécois ont plus d'argent dans leurs poches.

\* \* \*

## **LE QUÉBEC INVESTIT DANS SA CULTURE : 539 MILLIONS DE DOLLARS AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES**

Améliorer la qualité de vie de tous, c'est aussi rendre la culture plus ouverte et plus accessible. C'est également soutenir la culture québécoise et ceux qui la font.

Pour le Québec, la culture est source de fierté en même temps que moteur d'activité et de développement. Grâce à sa culture, le Québec rayonne dans le monde en montrant son dynamisme et sa créativité. Le secteur culturel est également un important créateur d'emplois et de croissance dans toutes les régions du Québec.

### **□ La nouvelle politique culturelle**

Au cours des cinq prochaines années, le Québec investira 539 millions de dollars dans la culture, dans la communauté artistique et dans les organismes culturels.

En 2018-2019, les dépenses de programmes du ministère de la Culture et des Communications s'élèveront à près de 800 millions de dollars, ce qui représentera une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Il s'agira en fait de la plus importante hausse annuelle des dépenses de programmes du Ministère, depuis près de vingt ans.

Ma collègue, la ministre de la Culture et des Communications, rendra prochainement publique la nouvelle politique culturelle du Québec, la deuxième dans l'histoire du Québec.

### **■ 100 millions de dollars pour le CALQ et la SODEC**

La politique prévoira, au cours des cinq prochaines années, 100 millions de dollars additionnels pour le Conseil des arts et des lettres du Québec et pour la Société de développement des entreprises culturelles.

Ce sont donc des ressources de 100 millions de dollars qui sont réservées au cours des cinq prochaines années pour le soutien apporté aux artistes et aux organismes culturels.

### **■ Des visites gratuites dans les musées un dimanche par mois**

Nous voulons favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens, partout au Québec, et ouvrir à tous les lieux par excellence de la transmission de la culture que sont les institutions muséales.

Le gouvernement alloue 5 millions de dollars aux musées pour qu'ils puissent offrir des visites gratuites un dimanche par mois dans toutes les régions du Québec.

## ❑ **77 millions de dollars pour les institutions culturelles**

J'annonce par ailleurs un appui de 77 millions de dollars aux institutions culturelles.

Des ressources supplémentaires sont ainsi allouées au Musée national des beaux-arts du Québec, au Musée des beaux-arts de Montréal, aux orchestres symphoniques de Montréal et de Québec et à l'Orchestre Métropolitain.

## ❑ **La transformation numérique de la presse écrite**

J'annonce un soutien additionnel à la transformation numérique de la presse écrite. D'ici 2022-2023, des ressources additionnelles de 65 millions de dollars seront allouées au crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique de la presse écrite.

## ❑ **Le développement des entreprises culturelles**

En tant que partenaire d'affaires, la Société de développement des entreprises culturelles joue un rôle clé dans les différents stades de croissance des entreprises de toutes les régions du Québec grâce à des financements sous forme de prêt ou de garantie de prêt.

J'annonce le doublement de la capacité d'emprunt de la Société de développement des entreprises culturelles, son régime d'emprunt étant porté de 30 millions de dollars à 60 millions de dollars.

La SODEC disposera ainsi de moyens accrus et d'une plus grande marge de manœuvre pour soutenir le développement des entreprises culturelles.

\* \* \*

## **500 MILLIONS DE DOLLARS D'ICI 2022-2023 POUR FACILITER L'ACCÈS DES CITOYENS AU SYSTÈME DE JUSTICE**

Avec ce budget, nous investissons également dans la modernisation du système de justice

### **□ Le Plan pour moderniser le système de justice**

Le Québec peut compter sur un système de justice solide, fondé sur des lois clairement définies et un appareil judiciaire compétent et dévoué.

Encore faut-il que les citoyens aient facilement accès aux services judiciaires et qu'ils puissent facilement défendre leurs droits.

Le système judiciaire actuel présente à cet égard certaines lacunes, qu'il faut corriger.

### **■ Changer les façons de faire dans le système de justice**

Dans quelques semaines, ma collègue, la ministre de la Justice, rendra public le plan pour moderniser le système de justice.

J'annonce que d'ici 2022-2023, nous allons investir 500 millions de dollars pour moderniser le système de justice du Québec.

Aucune procédure ne devrait être arrêtée en raison de délais déraisonnables.

Les citoyens bénéficieront de coûts réduits et de processus simplifiés.

Nous allons instaurer des pratiques innovantes et généraliser l'utilisation des nouvelles technologies.

Le gouvernement investit pour moderniser le système de justice et pour faire évoluer les façons de faire, afin de rendre le système de justice québécois plus accessible, plus efficace et plus facile à utiliser.

Nous faisons en sorte que tous les Québécois aient une confiance accrue dans leur système de justice.

80 • 03

### **3. FAIRE CROÎTRE LE NIVEAU DE VIE DE TOUS, GRÂCE À UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE DANS TOUTES LES RÉGIONS**

Nous améliorons également la qualité de vie des Québécois en faisant croître leur niveau de vie, grâce à une économie plus forte dans toutes les régions. La croissance de notre économie est la clé de la prospérité actuelle et future.

Depuis le début du présent mandat, la création de richesse et son partage ont fondé nos différentes actions. Les résultats obtenus parlent d'eux-mêmes : la croissance dont bénéficie le Québec est la plus forte des vingt dernières années, et tous les Québécois profitent d'une amélioration importante de leur niveau de vie.

Avec le présent budget, nous amenons le Québec vers un nouveau sommet.

- Nous investissons dans la main-d'œuvre, dans sa formation, dans son adéquation aux besoins actuels et futurs du marché et dans son intégration.
- Nous allégeons le fardeau fiscal des PME.
- Nous soutenons les innovations et les investissements des entreprises ainsi que la transformation numérique.
- Nous appuyons le développement économique de toutes les régions.

\* \* \*

## **LA STRATÉGIE NATIONALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE : PLUS DE 800 MILLIONS DE DOLLARS D'ICI 2022-2023**

Le marché québécois du travail n'a jamais été aussi dynamique.

- De janvier à décembre 2017, l'économie québécoise a créé 94 100 emplois, et nous nous approchons de l'engagement de créer 250 000 emplois annoncé en 2014 sur un horizon de cinq ans.
- En décembre 2017, le taux de chômage s'est établi à 5 %, ce qui constitue le plus bas taux mensuel jamais observé sur une base comparable.

Depuis 2014, le taux de chômage a baissé dans toutes les régions du Québec.

Pour les prochaines années, la croissance de notre niveau de vie dépendra en bonne partie de la capacité du Québec à s'adapter à la fois aux besoins des travailleurs et à ceux des employeurs.

### **□ Une stratégie pour soutenir le développement économique**

Dans quelques semaines, le gouvernement déposera la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.

D'ici 2022-2023, le gouvernement consacrera plus de 800 millions de dollars additionnels aux différentes mesures s'inscrivant dans cette stratégie. Ces mesures donnent suite au Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, tenu par le gouvernement en février 2017.

Elles porteront à 2 milliards de dollars les sommes allouées pour répondre aux défis du marché du travail depuis le début du mandat.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement investira pour mieux cerner les besoins actuels et futurs de main-d'œuvre. Des ressources majeures seront consacrées à l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail, à la formation continue, à l'intégration et au maintien en emploi d'un plus grand nombre de travailleurs, ainsi qu'à l'adaptation des milieux de travail.

Les nouvelles mesures viseront notamment à améliorer la diplomation et les stages en milieu de travail, à faciliter l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail et à favoriser la formation continue.

J'annonce la bonification du crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience.

J'annonce également la bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail offert aux employeurs pour soutenir les coûts liés à l'accueil d'un stagiaire.

Enfin, j'annonce un nouveau crédit d'impôt dont les PME pourront se prévaloir si elles libèrent du temps pour leurs employés afin qu'ils développent leurs compétences professionnelles.

## ❑ **L'intégration des immigrants sur le marché du travail**

Dans le cadre de la stratégie nationale de la main-d'œuvre, le gouvernement consacrera des ressources importantes à une meilleure intégration des immigrants sur le marché du travail.

Comme vous le savez, l'intégration des immigrants constitue un sujet sensible pour moi.

Il y a quarante ans, ma famille et moi-même avons été remarquablement bien accueillis par les Québécois. Je dois beaucoup au Québec, et j'ai à cœur de redonner au Québec et aux Québécois ce qu'ils m'ont offert.

## ■ **Le rôle majeur des immigrants dans l'évolution du marché du travail**

Pour le Québec, l'immigration est une source de richesse et de croissance.

L'immigration joue déjà un rôle majeur dans l'évolution du marché du travail, les immigrants permettant de répondre à des besoins que les citoyens nés au Québec et au Canada ne peuvent couvrir pour des raisons démographiques.

Ainsi, depuis 2006, les immigrants ont pourvu plus de la moitié de tous les emplois créés au Québec.

## ■ **Le Québec doit pouvoir compter sur tous ses talents**

Compte tenu des perspectives démographiques et de la forte croissance économique, la pénurie de main-d'œuvre constatée un peu partout au Québec est devenue une source de préoccupations croissante. L'immigration permettra de répondre au moins en partie à cette pénurie.

Le recours à l'immigration constitue ainsi l'un des moyens pour poursuivre notre développement économique. Se priver de cet apport limiterait le développement économique et social, particulièrement en région.

Nous devons accentuer nos efforts et mettre en place des mesures additionnelles pour faciliter l'intégration des personnes issues de l'immigration sur le marché du travail. Avec la stratégie nationale de la main-d'œuvre, le gouvernement choisit la bonne voie, une voie inclusive qui profitera à tous les Québécois.

Le Québec que j'aime, celui qui m'a accueilli, c'est un Québec ouvert et inclusif.

Un Québec uni est un Québec plus fort.

\* \* \*

## **L'ALLÈGEMENT DU FARDEAU FISCAL DES PME : 2,2 MILLIARDS DE DOLLARS D'ICI 2022-2023**

Les PME jouent un rôle essentiel à la fois pour la croissance de l'activité économique et pour la création d'emplois.

### **☐ De bonnes nouvelles pour les travailleurs**

Je l'ai déjà souligné, la situation actuelle du marché de l'emploi est porteuse de bonnes nouvelles pour les travailleurs.

- Les salaires augmentent.
- Les conditions de travail s'améliorent.

Plusieurs mesures annoncées par le gouvernement vont profiter directement aux travailleurs.

C'est le cas :

- de la hausse du salaire minimum;
- des bonifications que nous proposons d'apporter au Régime québécois d'assurance parentale et à la Loi sur les normes du travail;
- de la bonification du Régime des rentes du Québec.

## ❑ **Accroître la compétitivité des PME**

Le gouvernement est conscient de l'impact de ces mesures pour les entreprises, et en particulier pour la compétitivité des PME.

Afin d'accroître cette compétitivité j'annonce des allègements fiscaux représentant 2,2 milliards de dollars d'ici 2022-2023.

### ■ **La réduction de la taxe sur la masse salariale**

J'annonce une nouvelle réduction de la taxe sur la masse salariale, c'est-à-dire des taux de cotisation au Fonds des services de santé.

Cette réduction représente un allègement fiscal de 1,2 milliard de dollars d'ici 2022-2023.

### ■ **La réduction de l'impôt sur le revenu**

J'annonce la réduction graduelle de 8 % à 4 % de l'impôt sur le revenu d'ici 2022-2023, pour les PME des secteurs des services et de la construction, afin qu'elles bénéficient à terme des mêmes taux que les PME des secteurs primaire et manufacturier.

Cette réduction représente une baisse d'impôt de 1 milliard de dollars d'ici 2022-2023.

### ■ **Depuis 2014-2015 : un allègement du fardeau fiscal pouvant aller jusqu'à 50 %, une réduction des impôts des PME de plus de 900 millions de dollars sur une pleine année**

Ces deux mesures s'ajoutent aux différents allègements fiscaux mis en place en faveur des PME depuis le début de notre mandat.

Par rapport à la situation prévalant avant le budget 2014-2015, les différentes mesures fiscales mises en place représenteront, d'ici cinq ans, une diminution du fardeau fiscal des PME pouvant aller jusqu'à 50 %.

Au total, depuis le budget 2014-2015, le gouvernement aura allégé les impôts des PME de 900 millions de dollars par année à terme.

## **LE SOUTIEN AUX INNOVATIONS ET AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES ET À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : PRÈS DE 2,4 MILLIARDS DE DOLLARS D'ICI 2022-2023**

Une économie performante est une économie qui innove et qui évolue.

D'ici 2022-2023, le gouvernement alloue des ressources additionnelles de près de 2,4 milliards de dollars au soutien à l'innovation et à la transformation numérique, ainsi qu'à l'accélération des investissements des entreprises.

### **□ Réussir la transformation numérique**

Le développement de l'économie numérique constitue l'un des principaux enjeux actuels et futurs, et ce développement touche tous les secteurs d'activité. Les entreprises québécoises et l'ensemble du Québec doivent réussir cette transformation, et c'est à cette fin que le gouvernement a lancé, en décembre 2017, la Stratégie numérique du Québec.

Des initiatives totalisant 900 millions de dollars ont déjà été annoncées, notamment pour rendre Internet haute vitesse accessible partout au Québec.

J'annonce que des ressources additionnelles de 1 milliard de dollars sont réservées d'ici 2022-2023 à la mise en œuvre de la Stratégie numérique du Québec, portant le financement de cette stratégie à 1,9 milliard de dollars.

Les nouvelles ressources permettront d'accélérer la réalisation de la stratégie numérique dans tous les secteurs.

Comme je l'ai mentionné précédemment, ces ressources additionnelles serviront à mettre en place le plan numérique en éducation et en enseignement supérieur, à implanter les nouvelles technologies dans le domaine de la justice et à intégrer les environnements numériques dans le secteur culturel. Elles appuieront toutes les entreprises dans leur virage numérique.

Ces nouvelles ressources soutiendront notamment la transformation numérique de l'industrie touristique et du secteur de la construction.

Dans le nouveau Québec que nous voulons bâtir, l'économie numérique aura une place centrale. La transformation numérique facilitera la vie des gens et améliorera la compétitivité des entreprises.

## ❑ **Un soutien additionnel à l'innovation**

Notre environnement fortement concurrentiel nous pousse à innover pour améliorer notre productivité et ainsi nous démarquer sur les marchés internationaux.

D'ici 2022-2023, des crédits additionnels de 172 millions de dollars permettront à la fois l'appropriation et la commercialisation des innovations par les entreprises québécoises.

## ■ **Les chaînes d'approvisionnement utilisant l'intelligence artificielle**

J'annonce ainsi un appui de 60 millions de dollars d'ici 2019-2020 pour soutenir le développement de réseaux de chaînes d'approvisionnement utilisant l'intelligence artificielle.

Ce développement sera effectué au sein de la supergrappe SCALE.AI basée à Montréal.

Grâce au soutien du gouvernement, les différents secteurs industriels du Québec pourront profiter des dernières avancées technologiques pour développer des chaînes d'approvisionnement intelligentes.

Ce projet stimulant et prometteur consolidera encore davantage le leadership de Montréal et du Québec dans le secteur de l'intelligence artificielle.

## ❑ **Accélérer les investissements des entreprises**

D'ici 2022-2023, nous consacrons des ressources additionnelles de 271 millions de dollars afin d'accélérer les investissements des entreprises.

J'annonce la bonification de 35 % à 60 % et la prolongation jusqu'au 31 mars 2020 de la déduction additionnelle pour amortissement visant à appuyer l'acquisition de technologies de pointe.

Cette mesure apporte un soutien aux entreprises faisant l'acquisition de technologies de pointe, notamment de matériel informatique et de matériel de fabrication et de transformation.

## ❑ **La création de pôles régionaux d'innovation**

L'innovation mobilise toutes les régions du Québec.

Ma collègue, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, rendra public sous peu le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat.

Ce plan d'action comprendra la création de pôles régionaux d'innovation, pour lesquels un appel d'offres a déjà été lancé. Le gouvernement soutiendra la création et la mise en œuvre de 18 pôles régionaux, véritables lieux de convergence de la créativité et de l'innovation dans chacune des régions du Québec.

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE TOUTES LES RÉGIONS

Ce budget soutient le développement économique de toutes les régions :

- en finançant la future politique bioalimentaire;
- en appuyant les secteurs d'activité qui assurent la prospérité des régions;
- en consentant un effort considérable pour protéger l'environnement et assurer la transition énergétique.

### ☐ **La politique bioalimentaire**

Mon collègue, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, rendra bientôt publique une politique gouvernementale fort attendue, la politique bioalimentaire.

J'annonce que cette politique sera dotée de ressources additionnelles de 349 millions de dollars d'ici 2022-2023.

Le secteur bioalimentaire joue un rôle majeur dans l'économie québécoise. Il est présent dans toutes les régions du Québec et contribue grandement à l'occupation et à la vitalité des territoires.

En 2017, le secteur bioalimentaire a représenté 8 % du PIB du Québec, assurant 1 emploi sur 8 dans l'ensemble de l'économie québécoise. Au Québec, ce sont 500 000 travailleurs qui vivent des activités reliées au secteur bioalimentaire.

La future politique bioalimentaire favorisera une offre alimentaire québécoise, plus saine et plus locale. Nous allons notamment appuyer la promotion et le développement des produits du terroir. La politique bioalimentaire favorisera les innovations et la formation, soutiendra les investissements et appuiera l'implantation de pratiques responsables.

## ❑ **Le développement de toutes les régions**

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera des moyens additionnels de 724 millions de dollars aux initiatives soutenant le développement économique de toutes les régions.

Mes collègues annonceront bientôt les nouvelles mesures mises en place :

- pour soutenir la diversification économique en région;
- pour renforcer le secteur forestier;
- pour mettre en valeur la faune et ses habitats;
- pour accompagner le développement du secteur minier;
- pour les autres secteurs clés de l'économie québécoise.

Le présent budget comprend également des mesures pour poursuivre le déploiement de la stratégie maritime et du Plan Nord.

## ■ **La Stratégie maritime du Québec**

La Stratégie maritime du Québec est un projet économique de grande envergure. Au total, des interventions de près de 2 milliards de dollars en lien avec le premier plan d'action de la stratégie ont déjà été annoncés.

D'ici 2030, ces interventions favoriseront la création de plus de 30 000 emplois directs ainsi que des investissements publics et privés d'environ 9 milliards de dollars.

## ■ **L'extension du réseau de gaz naturel**

Le présent budget comprend aussi une initiative structurante concernant le développement de plusieurs régions. Je veux parler de l'extension du réseau de gaz naturel.

J'annonce qu'une enveloppe additionnelle de 36,5 millions de dollars sera allouée à la réalisation de projets de distribution du gaz naturel dans différentes régions du Québec, notamment en Montérégie, dans l'Estrie et dans la Chaudière-Appalaches.

Un montant de 2,2 millions de dollars sera réservé pour la réalisation d'une étude concernant le prolongement potentiel du réseau gazier dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

## ❑ **662 millions de dollars pour assurer un développement durable**

Le développement de toutes les régions doit être un développement durable.

Avec le présent budget, le gouvernement confirme l'effort consacré à la protection de l'environnement et à la transition énergétique.

J'annonce que d'ici 2022-2023, des ressources additionnelles de 662 millions de dollars seront consacrées à l'environnement et à la transformation nécessaires de notre utilisation de l'énergie.

Une partie de ces sommes sera allouée à la mise en œuvre du premier plan directeur de Transition énergétique Québec. Cet organisme a été créé le 1<sup>er</sup> avril 2017, afin d'intensifier les efforts de transition énergétique du Québec.

J'annonce qu'au cours des cinq prochaines années, des crédits de plus de 260 millions de dollars seront alloués à la transition énergétique et à la lutte contre les changements climatiques.

Des sommes additionnelles sont également réservées :

- à la protection des écosystèmes et au développement durable des territoires;
- à l'amélioration de la gestion de l'eau et à l'atténuation des risques liés aux inondations.

Ma collègue, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, rendra prochainement publique la stratégie québécoise de l'eau. Cette stratégie mobilisera l'ensemble de la société québécoise pour utiliser l'eau, la protéger et la gérer de façon intégrée et durable.



## **CONCLUSION : LE BUDGET D'UN QUÉBEC PLUS FORT QUI DONNE CONFIANCE EN L'AVENIR**

En conclusion, je suis fier de souligner que ce sont des finances publiques saines que la vérificatrice générale analysera bientôt. Cet examen se fera dans le cadre des nouvelles exigences de transparence accompagnant la tenue d'élections générales, des exigences que nous avons mises en place, comme nous nous y étions engagés.

Pour la quatrième année consécutive, j'ai déposé un budget équilibré.

Avec ce budget, le gouvernement amorce également le remboursement de la dette.

### **☐ Une qualité de vie améliorée pour tous**

À l'image des budgets précédents, ce budget est un budget responsable, et il fera une différence dans la vie des familles.

- Ce budget confirme que la qualité et l'accessibilité des services demeurent et demeureront au cœur de nos priorités, particulièrement en éducation et en santé.
- Ce budget est porteur d'initiatives concrètes pour améliorer la qualité de vie, en donnant plus de temps aux familles, en améliorant la mobilité par de grands projets structurants et en offrant un meilleur soutien à ceux qui en ont besoin.
- Ce budget est un levier pour augmenter le niveau de vie de tous les Québécois et Québécoises, grâce à une économie plus forte dans toutes les régions et à des emplois stimulants et bien rémunérés dans tous les secteurs d'activité.

\* \* \*

## ❑ La confiance dans l'avenir

En 2014, nous avons pris l'engagement de nous occuper des vraies affaires, de redresser les finances publiques et de relancer l'économie, afin de mieux financer les services et d'alléger le fardeau fiscal des Québécois.

Je suis fier de confirmer que cet engagement est respecté.

Depuis 2014, j'ai introduit la coutume de conclure le discours sur le budget d'un proverbe provenant de mon pays natal.

Vous me permettrez, Monsieur le Président, de rester fidèle à cette coutume, en proposant cette année un proverbe portugais exprimant bien ces quatre années de bonne gestion et de résultats prometteurs pour l'avenir.

On dit dans mon pays natal « *É bom esperar, mas é melhor conseguir* », ce qui signifie « c'est bien d'espérer, mais c'est encore mieux de réussir ».

Au cours de ce premier mandat, nous avons démontré que nous pouvons accomplir de grandes choses pour le Québec et pour les Québécois.

Nous avons rétabli la confiance en l'avenir. Avec ce budget, nous voulons renforcer cette confiance et bâtir ensemble l'avenir du Québec.

Nous avons un plan pour le Québec. Ce budget donne le coup d'envoi à des projets structurants et ambitieux. Nous voulons renouer avec une ère de grands projets, des projets en mobilité durable qui amélioreront la qualité de vie des Québécois et feront pleinement entrer le Québec dans la modernité et le progrès.

Avec ce plan, nous voulons que le Québec crée davantage de richesse et que cette richesse soit mieux partagée.

Nous voulons bâtir un Québec fort, uni et équitable.

\* \* \*

Monsieur le Président,

Je propose que l'Assemblée nationale approuve la politique budgétaire du gouvernement.

Je vous remercie.

☪ • ☪

TABLEAU 1

**Gouvernement du Québec**  
**Sommaire des opérations budgétaires consolidées**  
**Résultats préliminaires 2017-2018**  
(en millions de dollars)

|  | <b>2017-2018</b> |
|--|------------------|
| <b>REVENUS CONSOLIDÉS</b>                              |                  |
| Revenus autonomes                                      | 84 527           |
| Transferts fédéraux                                    | 22 669           |
| <b>Total</b>   | <b>107 196</b>   |
| <b>DÉPENSES CONSOLIDÉES</b>                            |                  |
| Dépenses de missions                                   | -94 817          |
| Service de la dette                                    | -9 237           |
| <b>Total</b>   | <b>-104 054</b>  |
| Provision pour éventualités                            | —                |
| <b>SURPLUS</b>   | <b>3 142</b>     |
| <b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>                  |                  |
| Versements des revenus dédiés au Fonds des générations | -2 292           |
| <b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>                  | <b>850</b>       |

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 2

**Gouvernement du Québec**  
**Sommaire des opérations budgétaires consolidées**  
**Prévisions 2018-2019**  
(en millions de dollars)

|  | <b>2018-2019</b> |
|--|------------------|
| <b>REVENUS CONSOLIDÉS</b>                              |                  |
| Revenus autonomes                                      | 85 923           |
| Transferts fédéraux                                    | 23 674           |
| <b>Total</b>   | <b>109 597</b>   |
| <b>DÉPENSES CONSOLIDÉES</b>                            |                  |
| Dépenses de missions                                   | -99 313          |
| Service de la dette                                    | -9 380           |
| <b>Total</b>   | <b>-108 693</b>  |
| Provision pour éventualités                            | —                |
| <b>SURPLUS</b>   | <b>904</b>       |
| <b>LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE</b>                  |                  |
| Versements des revenus dédiés au Fonds des générations | -2 491           |
| Utilisation de la réserve de stabilisation             | 1 587            |
| <b>SOLDE BUDGÉTAIRE<sup>(1)</sup></b>                  | <b>—</b>         |

(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

TABLEAU 3

**Gouvernement du Québec**  
**Revenus consolidés**  
**Prévisions 2018-2019**  
(en millions de dollars)

|  | <b>2018-2019</b> |
|--|------------------|
| <b>REVENUS AUTONOMES</b>   |                  |
| Impôt sur le revenu et les biens   |                  |
| Impôt des particuliers   | 30 549           |
| Cotisations pour les services de santé   | 6 028            |
| Impôts des sociétés  | 8 028            |
| Impôt foncier scolaire   | 1 817            |
|  | <b>46 422</b>    |
| Taxes à la consommation  |                  |
| Taxes de vente   | 16 967           |
| Carburants   | 2 321            |
| Produits du tabac  | 993              |
| Boissons alcooliques   | 640              |
|  | <b>20 921</b>    |
| Revenus provenant des entreprises du gouvernement                              |                  |
| Hydro-Québec   | 2 075            |
| Loto-Québec  | 1 236            |
| Société des alcools du Québec  | 1 112            |
| Autres   | -91              |
|  | <b>4 332</b>     |
| Droits et permis   | 3 797            |
| Revenus divers   | 10 451           |
| <b>TOTAL DES REVENUS AUTONOMES</b>   | <b>85 923</b>    |
| <b>TRANSFERTS FÉDÉRAUX</b>   |                  |
| Péréquation  | 11 732           |
| Transferts pour la santé   | 6 431            |
| Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux | 1 659            |
| Autres programmes  | 3 852            |
| <b>TOTAL DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX</b>   | <b>23 674</b>    |
| <b>TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS</b>  | <b>109 597</b>   |

TABLEAU 4

**Gouvernement du Québec**  
**Dépenses consolidées**  
**Prévisions 2018-2019**  
(en millions de dollars)

|  | <b>2018-2019</b> |
|--|------------------|
| <b>DÉPENSES DE MISSIONS</b>                            |                  |
| Dépenses de programmes du fonds général <sup>(1)</sup> | -76 869          |
| Autres dépenses consolidées <sup>(2)</sup>             | -22 444          |
| <b>Total</b>   | <b>-99 313</b>   |
| <b>SERVICE DE LA DETTE</b>                             |                  |
| Fonds général  | -7 160           |
| Autres secteurs <sup>(2)</sup>                         | -2 220           |
| <b>Total</b>   | <b>-9 380</b>    |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES CONSOLIDÉES</b>                  | <b>-108 693</b>  |

(1) Les dépenses de programmes incluent les transferts destinés aux entités consolidées.

(2) Les autres dépenses consolidées et le service de la dette des autres secteurs incluent les ajustements de consolidation.

TABLEAU 5

**Gouvernement du Québec**  
**Dépenses du fonds général**  
**Prévisions 2018-2019**  
(en millions de dollars)

|  | <b>2018-2019</b> |
|--|------------------|
| <b>DÉPENSES DE PROGRAMMES DU FONDS GÉNÉRAL</b>                                   |                  |
| Assemblée nationale  | 139,6            |
| Personnes désignées par l'Assemblée nationale                                    | 188,0            |
| Affaires municipales et Occupation du territoire                                 | 1 889,0          |
| Agriculture, Pêcheries et Alimentation   | 899,2            |
| Conseil du trésor et Administration gouvernementale                              | 1 721,6          |
| Conseil exécutif   | 463,0            |
| Culture et Communications <sup>(1)</sup>   | 726,2            |
| Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques | 175,5            |
| Économie, Science et Innovation  | 1 017,4          |
| Éducation et Enseignement supérieur  | 19 380,1         |
| Énergie et Ressources naturelles   | 84,1             |
| Famille  | 2 657,2          |
| Finances <sup>(1)</sup>  | 200,5            |
| Forêts, Faune et Parcs   | 488,5            |
| Immigration, Diversité et Inclusion  | 339,0            |
| Justice  | 1 016,6          |
| Relations internationales et Francophonie  | 111,6            |
| Santé et Services sociaux  | 38 540,8         |
| Sécurité publique  | 1 587,7          |
| Tourisme   | 185,4            |
| Transports, Mobilité durable et Électrification des transports                   | 698,2            |
| Travail, Emploi et Solidarité sociale  | 4 360,2          |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DU FONDS GÉNÉRAL</b>                         | <b>76 869,4</b>  |
| <b>SERVICE DE LA DETTE</b>   | <b>7 160,0</b>   |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES DU FONDS GÉNÉRAL</b>                                       | <b>84 029,4</b>  |

(1) Excluant le service de la dette.

TABLEAU 6

**Gouvernement du Québec**  
**Opérations non budgétaires**  
**Prévisions 2018-2019**  
(en millions de dollars)

|   | <b>2018-2019</b> |
|---|------------------|
| <b>PLACEMENTS, PRÊTS ET AVANCES</b>                           | <b>-2 294</b>    |
| <b>IMMOBILISATIONS</b>  |                  |
| Investissements   | -7 505           |
| Amortissement   | 4 309            |
| Moins : Investissements réalisés en mode PPP                  | 103              |
| <b>Total</b>  | <b>-3 093</b>    |
| <b>RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS</b> | <b>2 879</b>     |
| <b>AUTRES COMPTES</b>   | <b>-480</b>      |
| <b>TOTAL DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES</b>                   | <b>-2 988</b>    |

Note : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif, une source de financement.



